



CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES à 11

ARTICLE 1

Le District des Landes de football organise, chaque saison, une épreuve appelée championnat Seniors Féminines à 11.

Un trophée est remis à l'issue de la saison par le District des Landes de football à l'équipe qui finit à la première place de la poule la plus élevée, qui est déclarée championne des Landes.

ARTICLE 2

Le championnat Seniors Féminines à 11 est organisé par le Pôle des Activités Sportives.

Une première phase de brassage est proposée en une ou plusieurs poules en fonction du nombre de clubs engagés, avant une seconde phase par niveau : Départemental 1, Départemental 2, Départemental 3, ...

ARTICLE 3

Ce championnat est réservé aux équipes féminines Seniors à 11 du District des Landes de Football pour les clubs régulièrement affiliés à la Fédération Française de Football, sauf disposition particulière adoptée par le Conseil d'Administration.

Le droit d'engagement est précisé au début de chaque saison par le Conseil d'Administration.

Le District des Landes de football se réserve le droit de refuser l'engagement d'une équipe.

ARTICLE 4

Les règlements sportifs du District des Landes de Football s'appliquent intégralement au championnat Seniors Féminines à 11.